



CAM 4260

*Alcalin fort moussant complexant.
Préconiser sur souillures carbonisées.*

1. PROPRIETES :

CAM 4260 est un produit liquide fortement alcalin à fort pouvoir moussant. Utilisé avec un canon à mousse, il permet le nettoyage des surfaces grasses (sols, murs, tables, extérieurs de cuveries, machine...).

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).

2. MODE D'EMPLOI :

CAM 4260 s'emploie à partir de 3 à 5% suivant l'importance et la nature des souillures à éliminer. Sur les surfaces verticales, avec un canon à mousse, pulvériser de bas en haut, laisser agir quelques minutes (15 à 30 mn) puis rincer, à l'eau potable, cette fois-ci de haut en bas.

Avant toute manipulation, veuillez consulter la fiche de données de sécurité et prendre connaissance des éventuelles incompatibilités et des moyens de protection individuelle à porter.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE

Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

Prendre 50 ml de produit à doser

Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphthaléine (la solution devient rose)

Doser avec le réactif HCl (1N) jusqu'à décoloration complète (la solution est incolore)

Résultats volumique (V/V) :

Concentration en % volumique = chute de burette de HCl (1N) X f

Concentration en g/l = chute de burette de HCl (1N) X f X 10

f = 0,1653 (facteur de titrage volumique)

Résultat massique (p/p) :

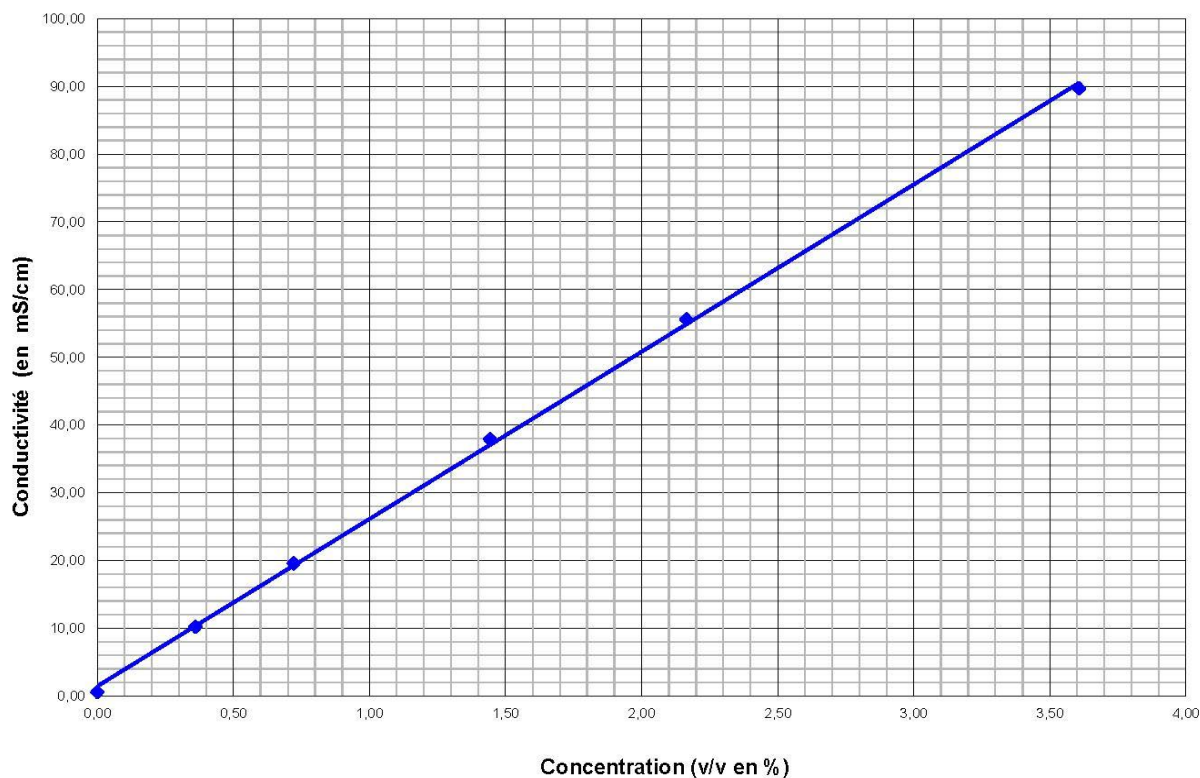
Concentration en % massique = chute de burette de HCl (1N) X f

Concentration en g/kg = chute de burette de HCl (1N) X f X 10

f = 0,2292 (facteur de titrage massique)

Mesure de la conductivité :

Courbe de conductivité à 25°C du CAM 4260 - V10
Courbe réalisée avec une eau de dureté = 21,6°f
avec le conductimètre WTW Cond 3110



ATTENTION :

La mesure de la conductivité, pour certains produits, est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe.

Réguler la température de votre échantillon à 25°C pour réaliser la mesure de la conductivité.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaunâtre
pH 1%:	13 +/- 1.00
Densité:	1,39 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Se référer à la rubrique 15 de la FDS
DBO :	Information non disponible, nous consulter si besoin
DCO :	Information non disponible, nous consulter si besoin
Phosphore :	Information non disponible, nous consulter si besoin
Azote total :	Information non disponible, nous consulter si besoin



Fabriqué en France

HYDRACHIM

Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE

Tél : 02 99 96 80 08 - Fax : 02 99 96 82 00

www.hyrdrachim.fr

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 24kg. Réf. 001112502.
- Fût de 240kg. Réf. 001112511.
- Container de 1300kg. Réf. 001112505.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne jamais mélanger avec un produit acide.

Formule (N°1125) déposée au centre anti-poison Européen (PCN).

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Avant toute manipulation, veuillez consulter la fiche de données de sécurité et prendre connaissance des éventuelles incompatibilités et des moyens de protection individuelle à porter

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au (CE) 834/2007 (et ses amendements).

N° de révision 31/10/2024 -V2



Fabriqué en France